

# Exposition genevoise du travail féminin : 24 avril - 3 mai 1925

Autor(en): **E.T.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de  
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 206

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258523>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de l'action collective et des devoirs civiques dans les associations féminines par M<sup>lle</sup> Dutoit, présidente de la Section suisse des Amies de la jeune fille.

La troisième journée traitera de l'emploi du temps libre, des distractions et des plaisirs: Comment employer ses loisirs? (avec exposition); les bienfaits et les dangers du sport; l'art populaire, l'art social, la danse.

Enfin, la quatrième journée entraînera les auditeurs « vers l'idéal par l'éducation renouée »: Aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui; les foyers à fonder (foyers domestiques et foyers sociaux); « vers l'idéal de la race » (méthodes modernes de lutte contre les fléaux); enfin, la religion pour les jeunes.

Les participants auront l'occasion de faire plusieurs visites intéressantes à l'école des métiers, à l'école de céramique, etc.

M. J.-H. Graz, secrétaire régional romand de *Pro Juventute*, Maupas, 1, Lausanne, enverra volontiers tous renseignements, programmes et conditions d'inscription sur demande.

#### Le C. I. F. à Washington.

Nos lecteurs savent sans doute que le Congrès général qui se tient tous les cinq ans (d'où son nom peu harmonieux de « quinquennal ») du Conseil International des Femmes, a été convoqué pour le début de mai 1925, à Washington. Bien que nous craignons malheureusement que la Suisse ne puisse pas être représentée par une nombreuse délégation à ces réunions — la présidente du Conseil national suisse (appelé chez nous Alliance nationale de Sociétés féminines suisses), M<sup>lle</sup> Zellweger, s'y rendra en tout cas, — nous publions ci-après le programme, pensant qu'il ne pourra manquer d'intéresser nos lecteurs.

LUNDI 4 MAI: Réunions du Bureau du Comité Exécutif et des Commissions internationales. — Réunion d'accueil.

MARDI 5 MAI: Séances de Commissions. — Soirée musicale.

MERCREDI 6 MAI: Séance du Comité Exécutif. Première séance plénière. Grande Assemblée publique: *Les conditions actuelles de la vie et l'industrie.*

JEUDI 7 MAI: Séance plénière. — Soirée pan-américaine.

VENDREDI 8 MAI: Séance plénière. — Soirée réservée aux réceptions des ambassadeurs et ministres à Washington.

SAMEDI 6 MAI: Séance plénière. Réunion du Bureau et des déléguées des C. N. de langue espagnole. — Soirée: *La Guerre et la Paix*, représentation.

DIMANCHE 10 MAI: Journée des Mères (services spéciaux dans toutes les églises, service de commémoration).

LUNDI 11 MAI: Séance plénière. — Deuxième Assemblée publique: *Les progrès réalisés au point de vue civique*: Oratrices: Mrs. Ogilvie Gordon, Dr. Alice Salomon, M<sup>lle</sup> A. Cristich, M<sup>lle</sup> Maria Vérone, etc.

MARDI 12 MAI: Séance plénière. — Troisième Assemblée publique:

moins un écrivain dont on aurait grand tort de laisser dormir romans et vers sur les rayons des bibliothèques. Notre jeunesse d'aujourd'hui — j'entends celle qui est assez sérieuse et intelligente pour voir dans ces livres autre chose que ce qu'ils ont de vieilli ou de critiquable en général — y trouverait à la fois un aliment sain et de quoi plaire à son goût du romanesque. Qu'elle les lise surtout, et que nous tous, nous en relisions du moins une partie, si d'aventure les vacances d'été devaient nous mener quelque jour vers les rivages charmants de ce romantique lac des Waldstätten et dans cet archaïque Beckenried, tout vibrant encore du souvenir d'Isabelle Kaiser. M.-L. PREIS.

#### II. UNE VISITE A ISABELLE KAISER.

Thé sous les bambous de son jardin, puis visite de son chalet et longue causerie dans le magnifique cabinet de la femme de lettres — cité des livres, musée d'art et d'histoire, son temple de la musique, son larairé des souvenirs. Et par les larges baies qui le prolongent de trois côtés, on aperçoit de beaux vergers, puis le lac des Quatre-Cantons, tout plein pour elle-même, comme pour nous, des souvenirs de la Suisse primitive; les effets de couleurs, les lignes du paysage, la lumière y changent sans cesse en un kaléidoscope qui nous procure des joies multiples.

Nous avons évoqué beaucoup des auteurs féminins contemporains: Marcelle Tinayre, Colette Yver, Lucie Delarue-Mardrus, Marie Lénér, Dora Melegari. J'ai parlé de l'influence de l'instinct maternel dans la littérature chez une Marceline Desbordes-Valmore, mais aussi chez une Eugénie de Guérin, Isabelle Kaiser s'étonne, puis s'intéresse; sa face s'anime, le regard surtout devient très prenant dans son visage un peu monastique, sous ses cheveux si noirs, au-

*Les idéals sociaux dans la vie internationale.* Oratrices: M<sup>lle</sup> Backer, Mrs. G. Morgan, M<sup>lle</sup> G. d'Arcis, Lady Aberdeen.

MERCREDI 13 MAI: Séances des Commissions permanentes. — Banquet d'adieu.

Les séances prévues par ce copieux programme — osons-nous dire qu'il est trop copieux? — auront lieu au New Washington Auditorium. Des expositions spéciales, des visites aux œuvres en relation avec le travail du Congrès, la représentation d'un film montrant les conditions du travail féminin, etc., ont été organisées à cette occasion.

## Exposition Genevoise du Travail féminin

24 avril — 3 mai 1925

« Cela chauffe » disent les organisatrices.

De fait, le travail presse dans tous les domaines. La Commission du Local est attelée à la tâche ardue de répartir les stands entre les différentes sections. La propagande s'intensifie, non seulement à Genève, mais à travers toute la Suisse, par l'intermédiaire de la presse féminine et féministe, comme par celle de la presse quotidienne. Et le jury, chargé de choisir la meilleure affiche illustrée parmi les 25 projets qui lui ont été soumis, en a retenu deux, de types différents: l'une, le premier prix, dûe à M<sup>lle</sup> Elzingre, élève de l'École des Beaux-Arts, originale, vivante, impréssive, moderne dans ses tonalités rouges et noires; l'autre, le second prix, signée de M<sup>lle</sup> Nora Gross, délicieusement sobre et fine en grisaille sur fond blanc. Nous la retrouverons sur le catalogue, dont elle ornera la couverture, et si possible sur les diplômes qui seront décernés aux exposantes, alors que l'affiche de M<sup>lle</sup> Elzingre, on pourra la voir hors de Genève, dans nombre de villes de Suisse romande et même de Suisse allemande. Car de différentes villes, de Bâle et de Zurich en, tous cas, on écrit que des délégations de groupements féminins viendront visiter l'Exposition genevoise — avec un intérêt d'autant plus grand que Bâle prépare pour septembre, on l'a déjà dit ici même, une Exposition d'ordre analogue, et que d'autre part, une première réunion des déléguées des grandes Associations suisses est convoquée à Berne le 8 mars pour étudier les premières bases des possibilités d'une Exposition nationale féminine en 1927...

A Genève encore, on va imprimer le catalogue. On étudie

dessus de son invariable robe blanche qui a quelque chose de mystique, comme l'expression. M<sup>lle</sup> Ackermann et ses *Pensées philosophiques* ne l'attirent pas. Elle-même me parle de M<sup>lle</sup> T. Combe, ma compatriote, et d'une interview parue dans les *Nouvelles Princesses de lettres*. Mais, bientôt, Isabelle Kaiser revient à la littérature masculine; elle ne goûte que Proust, dans la nouvelle « géné » littéraire. Et bien vite nous revenons aux plus beaux talents d'autrefois: Flaubert, Maupassant surtout, Renan, Taine, Michelet...

J'essaie un aiguillage vers les questions féminines. Cette femme de lettres, si parfaitement indépendante et qui doit ce home charmant au seul travail de sa plume, est hostile aux revendications suffragistes. D'ailleurs, trop mystique pour notre époque troublée, elle vit dans son rêve et ne comprend nullement l'œuvre sociale: un rêve mystique fait du passé et d'une humanité idéale, supraterrestre. En son ermitage de Beckenried, Isabelle Kaiser vit en marge de son temps, en marge des vivants. Ayant horreur des associations, elle n'est que d'une société, celle qui protège les animaux. Bonne aux humbles qui l'entourent, elle initie à la musique de petites Unterwaldiennes du village, mettant un peu de beau dans leur rude vie paysanne.

La musique l'empoigne! Isabelle ne joue pas en artiste, mais elle y met son cœur; elle aime les exécutions à deux pianos, ou piano et harmonium. La poétesse joue le *Largo* de Haendel, une *Venise* de Bizet, des berceuses... cela peint un état d'âme. La nuit est venue; une vague clarté rouge éclaire l'instrument, les myriades d'étoiles et les lumières des villages reflétées par le lac font une toile médiévale à cette étrange figure de femme, exaltée et sentimentale, presque romantique.

J'ai lu ces vers tout à l'heure, sous un grand portrait en pied de l'écrivain, des vers d'elle; je suppose:

Elle allait, lourde de souvenir,  
Les yeux tournés vers l'avenir...

la publicité la plus avantageuse. On recueille les chiffres pour assurer contre l'incendie — il y en aura pour près de 200.000 fr. — les objets exposés. Le programme des soirées est élaboré avec plus de détails. Et le jury, qui non seulement décernera les diplômes, mais accomplira aussi l'œuvre malheureusement éliminatoire, toujours nécessaire, passera dès le 29 mars dans les Sections des Beaux-Arts, de la Mode, de l'Ameublement et du Pavillon de l'Enfant. Le 29 mars, c'est dans trois semaines: avis aux retardataires, pour qu'elles ne risquent pas de se faire fermer par leur absence devant le jury la porte de ce paradis que sera l'Exposition.

« Cela chauffe. Et cela va chauffer toujours davantage. »

E. T. F.

A NOS LECTEURS. — L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la fin de l'étude de M. Jules Tixerand sur Les élections et les femmes à Pompéi.

## La traite des femmes et le Message du Conseil fédéral

Dès 1901, puis en 1910, des Conférences internationales ont siégé à Paris pour coordonner la lutte efficace de tous les pays civilisés contre la traite des femmes et des enfants. « Les causes essentielles de la traite sont, dit le *Message* du Conseil fédéral, l'inexpérience, la légèreté et la misère. Les traitants, qui ont une organisation internationale, exploitent ces faiblesses humaines et ces conditions sociales avec le plus grand raffinement et le cynisme le plus éhonté pour circonvenir leurs victimes ». Les éléments caractéristiques de ce délit étant souvent dispersés dans des pays différents (racolage dans un pays, livraison à la débauche dans un autre encore, le plus souvent outre-mer) la nécessité d'un accord international s'imposait qui surprendrait et punirait le délit de traite à chacune des phases où on le découvre.

La Suisse n'a pas pu signer la Convention internationale de Paris en 1910, faute d'une législation pénale fédérale, qui en aurait assuré l'exécution et parce que, seuls jusqu'à présent, les codes cantonaux de Zurich et Neuchâtel répriment la traite des

femmes. En 1921, la S. d. N. a renouvelé la Convention de 1910 pour assurer d'une manière plus complète la répression de la traite des femmes et des enfants. Avant de la ratifier, c'est-à-dire de prendre l'engagement de poursuivre ce délit et de le frapper d'une peine, la Suisse, qui est surtout en ce domaine un pays de transit, doit promulguer une loi qui en donnera la compétence.

Ce projet de cette loi fédérale vient d'être rendu public par le *Message* du Conseil Fédéral du 25 novembre 1925 et nous aimerions à en recommander l'étude à nos lectrices, car c'est là une question de première importance pour les femmes.

Nous sommes heureuses que l'infâme trafic puisse, enfin, être puni chez nous, et que nous puissions, enfin aussi, nous associer à la lutte internationale contre ce fléau. Mais nous avons constaté d'autre part avec regret que le projet de loi ne reproduit pas intégralement l'excellent article correspondant du Code pénal fédéral, en préparation comme on le sait depuis 30 ans. L'art. 177 du C. P. F. stipulait en effet que celui qui aura embauché, entraîné ou détourné une personne pour satisfaire les passions d'autrui, ainsi que celui qui aura pris des dispositions à cet effet, sera puni de la réclusion et d'une amende jusqu'à 2000 fr. Nous étions fières de cet article qui poursuit la traite de toute personne de n'importe quel âge, c'est-à-dire qui considère la traite comme un délit en soi, indépendamment de l'âge de la victime. Et le ministre de Suisse à Paris, M. Lardy, pouvait dire à la Conférence de 1902: « Le Code pénal suisse ne distinguera pas la majeure de la mineure, il n'exige pas qu'il y ait ruse, menace ou violence ». A la Conférence de Genève, en 1921, cette même conception de la traite comme délit en soi a réuni 17 suffrages contre 11; mais comme le règlement exigeait une majorité du  $\frac{3}{4}$  des voix pour qu'une proposition fût adoptée, la Convention de 1921 ne contient pas cette disposition. Le texte adopté ne doit toutefois être considéré que comme un minimum et les Etats contractants demeurent libres de punir aussi, s'ils le désirent, la traite des femmes majeures.

Or, le nouveau projet de loi qui accompagne le *Message* du Conseil Fédéral établit la distinction entre les femmes qui n'ont pas encore atteint l'âge de 21 ans révolus, et celles qui

La femme de lettres a le culte du passé familial et national. Deux tombes dans son jardin ombreux en témoignent: celle de sa mère, celle de sa petite sœur Fatimé, morte, fillette encore, en 1891; la piété filiale et l'amitié fraternelle sont à la base même de son affectivité intense. Fille d'hôteliers de vieille souche unterwaldienne, Isabelle Kaiser est très intéressée de savoir que nous occupons, dans le très vieil hôtel de la Lune de ses grands parents, leur ancienne chambre nuptiale. Elle dit sa descendance en ligne directe du fameux Nicolas de Fluë, Permite du XV<sup>me</sup> siècle, popularisé par la légende. Son roman, *Marcienne de Fluë*, serait une autobiographie. Demain soir, au 1<sup>er</sup> août, elle ira réciter des vers patriotiques au festival populaire du village et dira sa ferveur dans le culte de l'*Urschweiz*, la Suisse primitive, qu'elle vénère, parce qu'elle-même en est restée, car elle y vit par le cœur, par le rêve. La femme de lettres nous raconte ses attaches familiales à la Suisse romande. Fille d'un ingénieur qui fut en Italie et à Genève, elle a vécu sa jeunesse en pays latin, ébauché ses rêves d'art dans la ville de Calvin: c'est l'âge mûr qui l'a ramenée au berceau des ancêtres. C'est captivant de l'entendre décrire son âme alémanique et romande, son plaisir à parler et à écrire indifféremment dans les deux langues — selon la nature du sujet, préférant tantôt l'allemand pour les thèmes d'histoire nationale, tantôt le français pour exprimer la poésie qui chante sa jeunesse, son subconscient; je ne démêle pas laquelle est sa langue maternelle; sa culture semble très française et pourtant les germanismes abondent dans son parler, dans son écriture aussi. En tout cas, Isabelle Kaiser est un écrivain suisse, par sa personnalité doublement compréhensive des deux Suisses, par son culte un peu mystique de la vieille Confédération et son désir d'harmonie entre Allemands et Romands...

Ce soir de juillet inclinait aux épanchements. Isabelle Kaiser a formulé en termes si simples son culte pieux pour « Mère », son amour respectueux, devenu peu à peu protecteur et quasiment ma-

ternel, parce que « Mère » avait diminué et que la fille s'était épanouie et avait pris à cœur de l'entourer, de la soigner un peu comme son enfant. Le départ de cette mère chérie, voilà la grande plaie au cœur de cette poétesse, vibrante, éminemment affective et expressément féminine, et l'instinct maternel la révèle moins nonne peut-être. Je ne dis pas moins mystique, car on sent que l'écrivain continue de s'entretenir avec cette mère d'élite, par-dessus le tombeau, par l'imagination affective, l'habitude de la méditation mystique, un incessant besoin d'intimité — douce et poétique illusion qui nourrit son âme, vivifie l'inspiration, vit dans le meilleur de ses vers... Et cela m'a émue.

Au départ — on sent que c'est devenu une habitude de la femme de lettres, Isabelle Kaiser remet, à mon amie et à moi, des exemplaires de son image et des autographes bien choisis. « Il n'y a pas de meilleure lumière que la souffrance pour éclairer la vie dans ses plus sincères profondeurs. L'amour s'enrichit de ce qu'il donne! »

Isabelle Kaiser, cette âme vibrante, est-elle religieuse? Sa minuscule chambre à coucher tient de la cellule monacale et du boudoir du XVIII<sup>me</sup> siècle. Son culte du passé national a quelque chose de la dévotion, son respect de la famille, sa piété familiale tiennent d'un mysticisme qui dépasse les habituelles affections. Elle a scruté cent et cent fois le mystère de l'au-delà, mais s'attache-t-elle à un culte? Son credo, mi-protestant, mi-catholique, est-il autre chose qu'un panthéisme philosophique et poétique? Peut-être quelqu'un de ses intimes nous le dira-t-il?...

MARGUERITE EVARD.

